



## LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES S'ENGAGENT POUR LE CLIMAT

Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Rapport d'information n° 108

### L'ÉNERGIE



**Jean-Marie BOCKEL**

*Président de la Délégation  
aux collectivités territoriales  
et à la décentralisation*

**Sénateur du Haut-Rhin**

La France, pays hôte de la conférence de Paris sur le climat COP21, a un rôle important à jouer pour mobiliser la communauté internationale sur des objectifs significatifs et concrets. Une chance d'avancer se trouve aujourd'hui à notre portée. Le Sénat a décidé de s'impliquer.

Pour ce qui la concerne, la délégation aux collectivités territoriales s'est attachée à mettre en valeur le rôle moteur des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique. De fait, nos collectivités territoriales ont su lancer de façon exemplaire, depuis les années 1990 au moins, des actions de toutes natures en faveur du climat. Grâce à ses collectivités, la France pourra se présenter lors de la Conférence de Paris comme un pays actif et efficace.

Le rapport d'information de la délégation aux collectivités territoriales vise à illustrer et à faire connaître ce puissant facteur de crédibilité de notre pays dans sa responsabilité de pays hôte de la conférence. Il vise aussi à saluer et à diffuser une action locale sans laquelle les engagements qui seront pris par les États resteraient très largement ineffectifs.

Oui, les collectivités territoriales s'engagent pour le climat, et toute la France s'y engage avec elles !

**Antoine LEFÈVRE**

*Rapporteur  
pour l'énergie*

**Sénateur de l'Aisne**



À quelques semaines de la COP21, il est naturel que les regards se tournent vers les collectivités territoriales : leur action conditionnera le succès de la lutte contre le changement climatique, dont les États se préparent à fixer les objectifs pour les années à venir.

Conscientes du rôle stratégique qui leur est ainsi dévolu, les collectivités revendiquent l'exemplarité de leurs initiatives dans ce domaine crucial qu'est l'énergie, que ce soit en répondant à des appels à projets thématiques (« ville de demain », « territoire à énergie positive », « ville respirable », « zéro déchets - zéro gaspillage », etc.) ou en obtenant la labellisation de projets locaux (bâtiments performants, énergies renouvelables, efficacité énergétique).

Participant à plus de 60 % des émissions de gaz à effet de serre, l'énergie est une dimension essentielle de la lutte contre le réchauffement climatique. Si la démarche étatique est importante dans ce domaine, notamment pour fixer une stratégie nationale, elle trouverait rapidement ses limites, si nos villes, nos départements et nos régions ne prenaient pas le relais, avec l'ambition de créer un modèle décentralisé de production et de distribution de l'énergie.

En effet, la mobilisation de sources d'énergie locales (panneaux solaires, géothermie, éolien, biomasse, hydro-électricité, cogénération) offre une vaste gamme de solutions efficaces. Les collectivités territoriales sont, en raison de leur potentiel, un échelon stratégique de la politique de transition énergétique.

C'est pour en offrir une illustration, ainsi que pour encourager ainsi la fertilisation croisée des initiatives, que j'ai souhaité relater, dans le rapport de la délégation aux collectivités territoriales, les actions de plusieurs collectivités engagées dans des initiatives innovantes en faveur de la réduction des consommations énergétiques. Les bonnes pratiques doivent en effet être portées à la connaissance de tous les élus locaux, notamment dans les territoires ruraux, qui sont encore trop souvent exclus de l'innovation technologique. Chacun doit se sentir concerné, commune de taille modeste ou grande collectivité, et doit savoir comment procéder.

J'ai d'abord choisi l'exemple de la métropole niçoise en tant que laboratoire de ville intelligente, capable d'offrir de nouveaux services connectés aux collectivités et aux usagers tout en participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

J'ai ensuite souhaité présenter le marché public de performance énergétique de Roannais Agglomération, qui a permis, en agissant sur les équipements municipaux, de réaliser d'importantes économies d'énergie et de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments.

J'ai également voulu mettre en avant l'exemple de la rénovation énergétique du quartier de la Divette, dans le centre-ville de Cherbourg, désormais alimenté par une source d'énergie locale, un réseau de chaleur, dans le but de maîtriser les consommations énergétiques liées au chauffage des logements tout en valorisant les énergies renouvelables.

Par ailleurs, j'ai choisi l'exemple de la ville de Sainte-Adresse, qui s'est engagée dans une opération de rénovation de son parc d'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie durables dans le cadre d'un contrat de performance énergétique.

Cette diversité d'exemples témoigne de l'importance de bien comprendre chaque territoire. La transition énergétique est en effet conditionnée par la réalisation du bon diagnostic sur le bon territoire.

C'est pourquoi j'invite les élus locaux, pour identifier les investissements les plus utiles, à s'appuyer sur les meilleures technologies, celles qui sont les mieux adaptées à chaque situation et offrent le meilleur rendement sur leur terrain de mise en œuvre.

Enfin, je veux souligner que dans le contexte budgétaire que connaissent actuellement les collectivités territoriales, fortement touchées par la baisse des dotations de l'État, les actions en faveur de la réduction de la consommation d'énergie, au-delà de leurs vertus écologiques (réduction de l'empreinte carbone), sont aussi une opportunité non négligeable pour réduire la facture des collectivités et créer des emplois verts non délocalisables.

## Nice Métropole : les réseaux intelligents au service des économies d'énergie

Depuis le début des années 2010, Nice a fait le choix de développer le numérique. Dans les cinq prochaines années la métropole dépassera le million de capteurs (arrivées d'eau, stationnement, circulation, pollution, déchets) destinés à recueillir des données pour agir sur la qualité de l'air, de l'eau, ou l'efficacité énergétique des bâtiments. Les « **réseaux intelligents** », en particulier **d'énergie** (gestion de l'éclairage public, équipements urbains connectés, signalisation routière) sont utilisés comme outils de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise française. Nice offre ainsi un exemple innovant de ville connectée et intelligente (« *smart city* ») de demain.

### ■ Résultats

- **1 000 caméras exploitées par un centre de supervision urbain** au service de la surveillance des phénomènes météorologiques extrêmes (crues, littoral) et de la circulation (fluidification du trafic routier, anticipation et prise en charge des accidents).
- **11 000 places** de stationnement **intelligent** équipées de capteurs **et 600 nouveaux kiosques multiservices connectés** déployés en remplacement des horodateurs traditionnels.
- Le lancement d'une **application smartphone « Nice City Pass »**, **qui permet aux usagers** d'obtenir en temps réel des informations sur la disponibilité des places de parking, le trafic, les horaires des transports publics, la présence de taxis, le taux de pollution, les conditions météorologiques, et de payer le stationnement.
- L'installation de **centaines de capteurs** (opération « Boulevard connecté ») sur les luminaires en voirie, la chaussée et les containers, pour collecter en temps réel des données sur la circulation, l'éclairage public, la propreté ou la qualité environnementale.
- **33 %** de la production énergétique issue du territoire de la métropole.

## Roannais Agglomération : un marché public de performance énergétique des bâtiments

Engagée dans une démarche de Territoire à énergie positive (TEPOS), la communauté d'agglomération de Roanne a signé en 2014 avec une entreprise française un **contrat de performance énergétique (CPE)** avec pour objectif la **réduction de la consommation d'énergie de quatre grands équipements sportifs** (piscine, patinoire, halle de sport, et boulodrome) représentant à eux seuls près des deux tiers des émissions de CO<sub>2</sub> de l'ensemble des bâtiments appartenant à la communauté d'agglomération. Le marché, de 7,4 millions d'euros sur douze ans, comprend des travaux innovants sur le bâti et les installations techniques (chaufferie bois, récupération de chaleur, éclairage LED), ainsi que sur la maintenance.

### ■ Résultats

- **Réduction de 65 % des émissions de gaz à effet de serre** des bâtiments concernés, soit 758 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.
- **Réduction de 50 % de la consommation d'énergie** (électricité et gaz) générée, soit 3 420 MWh par an, pour les quatre grands équipements sportifs.
- **Réduction de 42 % de la consommation d'eau**, soit 26 000 m<sup>3</sup> par an pour les quatre grands équipements sportifs.
- **94 % de la consommation finale d'énergie** du centre nautique provient désormais **d'énergies renouvelables**.

## Le quartier de la Divette à Cherbourg Octeville : un réseau de chaleur alimenté par l'eau de mer

L'Office public de l'habitat de la communauté urbaine de Cherbourg s'est engagé en 2012, dans le cadre d'un **contrat de performance énergétique** signé avec une entreprise française, dans une vaste opération de rénovation et de réhabilitation d'une partie de son patrimoine (1 308 logements, dont 1 079 logements sociaux) en déployant **un réseau de chaleur** alimenté avec de l'énergie puisée dans l'eau de mer. Ce quartier témoigne ainsi de la valorisation possible d'une **source d'énergie locale gratuite et inépuisable** : l'eau de mer. L'enjeu pour la collectivité est triple : maîtriser les charges locatives de chauffage de 27 bâtiments ; lutter contre la précarité énergétique ; s'inscrire dans une démarche innovante de développement durable.

### ■ Résultats

Un réseau de chaleur qui assure les besoins de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de plus de 1 300 logements répartis sur une trentaine de bâtiments.

- **84 % des besoins énergétiques** liés au chauffage sont couverts par des énergies renouvelables de proximité (bâtiments à quelques centaines de mètres de la mer).
- **62 % des émissions annuelles de CO<sub>2</sub> liées au chauffage évitées** : un réseau de chaleur qui permet d'éviter, chaque année, l'émission de 1 730 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent de 234 hectares de forêt plantés ou de 848 voitures retirées de la circulation.
- **30 % de réduction** annuelle des **charges de chauffage** pour les locataires.
- **81 %** des travaux réalisés par des entreprises de proximité au service de l'emploi local.

## La ville de Sainte-Adresse : la rénovation de l'éclairage public au service des économies d'énergie

En 2015, Sainte-Adresse, dans le département de la Seine-Maritime, s'est engagée dans le cadre d'un **contrat de performance énergétique** (CPE) conclu avec une entreprise française, dans une opération de **rénovation de l'éclairage public** afin de réaliser des **économies d'énergie durables**, de favoriser son **développement économique** et de concourir à **l'embellissement nocturne** de la ville. L'opération porte sur la rénovation, l'exploitation et la maintenance de l'ensemble du parc d'éclairage public, des installations sportives, des installations de signalisation lumineuse tricolore et des illuminations festives.

### ■ Résultats

- Sur les douze années à venir de durée du CPE, plus de **80 %** du parc d'éclairage public (893 points lumineux) doivent être rénovés pour permettre une **économie** de plus de **55 %** de la **consommation énergétique**.
- La **modernisation** du réseau municipal (changement des lampes, amélioration de la qualité de l'éclairage et de la gestion du niveau d'éclairage) afin de le doter **d'éclairages plus sophistiqués**.
- Le déploiement d'un réseau de **télégestion** au point lumineux sur toute la commune pour un **éclairage plus économe** (réaliser à distance des abaissements de puissance sectorisés et récupérer des informations en temps réel sur l'état des installations).
- Le lancement **d'opérations d'illumination particulières** pour la mise en valeur de deux sites remarquables du patrimoine de la ville (la place Clemenceau et la statue du Roi Albert I<sup>er</sup>, ainsi que la chapelle Notre-Dame-des-Flots).